

## LES BONUS DES MATCHS DE DOUBLE

En fonction du poids des équipes, (le poids d'une équipe est la somme des classements de double de chaque joueur) **avant le calcul de chaque classement** (mensuel et fin de saison sportive) et quel que soit le coefficient du match

**+ 5 points** seront attribués à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire en « **perf** », hors WO

**+ 3 points** seront attribués à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire à poids **égal**, hors WO

**+ 1 point** sera attribué à chaque joueur de l'équipe vainqueur pour une victoire « **en contre** » ; hors WO

**0 point** pour une défaite

Pour le calcul du classement de simple sont pris en compte les **5 meilleurs résultats de double** dans la limite d'un bonus maximum de **25 points**.



## DOUBLE SENIORS Réservé aux 4ème & 3ème séries Messieurs & Dames

### CALENDRIER

Phase  
départementale  
De **Novembre 2021** à  
**Janvier 2022**

Phase Finale en **Mars**  
**2022**

### LIGUE OCCITANIE DE TENNIS

5 avenue Suzanne Lenglen  
31 130 BALMA

Email : [ligueoccitanie.pyrenees](mailto:ligueoccitanie.pyrenees)

Site : [www.ligue.fft.fr/occitanie](http://www.ligue.fft.fr/occitanie)

## CHAMPIONNAT OCCITANIE DE DOUBLE SENIORS PYRENEES 2022



## PRINCIPE

Le **Championnat Occitanie de Double Seniors Pyrénées** s'adresse aux joueurs **4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries Messieurs et Dames**.

## ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les engagements se feront par ADOC avant **31 octobre 2021**  
**10 Euros/Equipe**

2 homologations :

- En Dames – **Double Dames PYRENEES**
- En Messieurs – **Double Messieurs PYRENEES**

Composition équipe

**2 joueurs à inscrire maximum**

L'affectation de l'équipe en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série se fera après l'inscription des joueurs.

Les équipes seront ensuite transmises aux responsables départementaux séniors

## ORGANISATION SPORTIVE

Il comprendra 2 phases :

**Une phase départementale** qualifiant un double de club par département, qui se déroulera de novembre 2021 à Janvier 2022. (les commissions sportives départementales sont responsables de l'organisation, poule, tableau, calendrier)

**Une phase finale Pyrénées** qui regroupera les qualifiés départementaux comportant un tableau final à élimination directe, qui se déroulera au mois de mars durant le **Tournoi International Toulouse-Balma**, toutes les équipes disputeront au moins 2 matchs (tableau et consolante pour les perdants du 1<sup>er</sup> tour)

La remise des prix se fera à l'issue des rencontres.



## EPREUVES

Ces épreuves sont réservées aux joueurs licenciés dans un même club de la Ligue zone Pyrénées.

Toute équipe comportant un joueur d'une série donnée évoluera dans la série correspondante à celle du joueur le mieux classé.

L'équipe engagée (2 joueurs maximum) ne peut être modifiée au cours de la compétition. Aucun remplacement n'est possible.

## QUALIFICATION

La date limite de qualification (licence payée et validée informatiquement) est fixée la veille de l'inscription. (date fixée par les départements)

## DEROULEMENT

Les parties de double sont disputées au meilleur des 3 manches avec application du point décisif dans les deux premières manches ; en cas d'égalité à une manche partout application du super jeu décisif en 10 points.

Le club recevant doit mettre à disposition les balles.